

AU CŒUR DE VOTRE VIE



Desjardins
Caisse du Mont-Saint-Bruno

16^e RAPPORT ANNUEL

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2016 pour la Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno.

UN MOUVEMENT AU CŒUR DE LA VIE DE SES MEMBRES

L'année 2016 a été marquante dans l'histoire de Desjardins. Un des événements importants a été l'élection de M. Guy Cormier à titre de président du Mouvement Desjardins. Déjà, le plus jeune président de l'histoire du Mouvement a su mobiliser les employés et les dirigeants autour de ses idées ambitieuses. La principale consiste à aligner notre Mouvement sur sa raison d'être, soit enrichir la vie des personnes et des communautés en contribuant activement et de manière significative à une économie durable.

UN ÉLAN QUI NOUS INSPIRE

En 2016, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 2 651 000 \$. Je tiens à remercier nos membres pour ces excellents résultats. Votre fidélité envers votre coopérative demeure notre principal moteur de succès. En effet, une plus grande utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité. Le dynamisme créé par cette loyauté sera non seulement bénéfique pour la Caisse et ses membres, mais aussi pour toute notre collectivité. La Caisse a justement redistribué plus de 92 000 \$ l'an dernier dans notre collectivité afin d'appuyer des projets stimulants pour notre vitalité sociale et économique. Plus de détails dans notre bilan social annuel.

DES PRODUITS ET SERVICES EN AMÉLIORATION CONSTANTE

Notre priorité demeure votre satisfaction quant à la qualité de nos produits et à l'excellence de nos services. Nous continuerons à adopter des approches simples, humaines, modernes et performantes afin de conserver notre place privilégiée dans votre vie financière.

AU CŒUR DE VOTRE VIE FINANCIÈRE

La Caisse a déployé sa nouvelle offre de service axée sur les besoins spécifiques des membres, à chaque étape importante de leur vie. Cette nouvelle approche personnalisée, mieux adaptée à votre réalité, évoluera au rythme de vos projets et de vos besoins.

Afin de toujours mieux vous accompagner vers l'atteinte de vos objectifs financiers, nos conseillers sont spécialement dédiés à votre réalité : en démarrage de vie financière, en milieu de vie active, en préparation à la retraite, à la retraite, en appui aux chefs d'entreprise ou aux professionnels en affaires. Bien au fait des rêves, mais aussi des défis associés à chacun de ces moments spécifiques, ils sauront vous guider afin que vous preniez les meilleures décisions pour réaliser vos projets en toute quiétude.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mes collègues dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés de la Caisse pour leur engagement de tous les instants. Sous la direction dynamique de M. Sylvain Dessureault, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires des filiales du Mouvement Desjardins de nous appuyer dans notre mission de bien vous servir. Enfin, de manière encore plus marquée, merci à nos 18 025 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent.



Linda Lamarre
Présidente du conseil d'administration

SIÈGE SOCIAL

1649, rue Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
J3V 3T8

Téléphone : 450 653-3646
Télécopieur : 450 461-0380

CENTRE DE SERVICES SAINT-BASILE-LE-GRAND

2210, boul. du Millénaire, bureau 100
Saint-Basile-le-Grand (Québec)
J3N 1T8

Téléphone : 450 653-3646
Télécopieur : 450 653-6501

DESJARDINS ENTREPRISES— RIVE-SUD

4605, boul. Lapinière, bureau 100
Brossard (Québec)
J4Z 3T5

Téléphone : 450 445-6116
Sans frais : 1 877 445-6116



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Votre caisse a poursuivi en 2016 sa mission de bien répondre à l'ensemble de vos besoins financiers en vous offrant l'accessibilité à une gamme complète de produits et de services sur le marché. Voici les résultats financiers de la Caisse du Mont-Saint-Bruno et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2016.

VOLUME D'AFFAIRES SOUS GESTION

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 1 363 451 000 \$, en hausse de 8,0 % par rapport à 2015, la Caisse est en bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER

Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

BILAN

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 539 937 000 \$, une hausse de 4,0 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 472 140 000 \$, en augmentation de 4,3 %. Vous pouvez vous référer aux tableaux Informations supplémentaires pour plus de détails sur les portefeuilles de prêts et de dépôts.

Le passif de la Caisse est de 493 620 000 \$, affichant une croissance de 3,6 %. Les dépôts totalisent désormais 422 948 000 \$, une variation à la hausse de 6,3 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont diminué de 10,1 % et se chiffrent maintenant à 62 526 000 \$.

Toujours au 31 décembre 2016, l'avoir de votre coopérative a connu une bonne hausse, passant à 46 317 000 \$, soit une croissance de 8,4 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 3 796 000 \$, des excédents à répartir de 3 575 000 \$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 1 155 000 \$ et finalement des réserves de 37 791 000 \$.

Le montant de la réserve pour ristournes éventuelles représente 30 000 \$. Votre caisse a également accumulé 177 000 \$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu. Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération. Voici les ratios de la Caisse :

RATIOS DES FONDS PROPRES	31 décembre 2016	31 décembre 2015	Normes minimales
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	12,26 %	13,07 %	11,0 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	4,27 %	5,22 %	3,5 %

ÉTAT DU RÉSULTAT

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation avant impôts et ristournes aux membres de 4 347 000 \$, en baisse de 20,6 % par rapport à l'année précédente.

Le revenu d'intérêts totalise 14 498 000 \$, une diminution de 4,5 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, diminué de 10,6 %, pour se situer à 5 184 000 \$. Les pertes sur créances ont été de 501 000 \$, soit 0,11 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Quant aux autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, ils totalisent 4 329 000 \$, en hausse de 5,7 % par rapport à l'année dernière. Les frais autres que d'intérêts ont connu une faible baisse dans l'ensemble, soit une variation de 0,7 % pour atteindre 10 491 000 \$.

Cette année, nous proposons le versement d'une ristourne de 500 000 \$ et le versement d'un montant de 50 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant de contribuer au bien-être de notre communauté en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. C'est en assurant le juste équilibre entre les règles, les lois du marché financier et les besoins de nos membres que nous sommes en mesure d'assurer le développement de notre caisse et sa pérennité.

UNE ÉQUIPE QUI VOUS EST DÉVOUÉE

La Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno, c'est une équipe qui est présente pour vous appuyer dans l'atteinte de vos objectifs financiers et dans la réalisation de vos projets. Je suis très reconnaissant de son engagement et de sa mobilisation qui sont au cœur de la qualité de nos services.

Je tiens aussi à souligner l'apport des membres dirigeants élus. Leur dévouement pour la Caisse et pour la communauté nous permet de faire rayonner notre caractère coopératif unique.

C'est en travaillant tous ensemble que nous créons une institution plus solide et une collectivité plus dynamique!

M. Sylvain Dessureault

Directeur général

ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.



INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Au 31 décembre 2016, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1,5 % et 0,3 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégories d'emprunteur avec les proportions des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, de prêts douteux bruts ainsi que les provisions individuelles et collectives afférentes.*

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives	Prêts nets au 31 décembre	
						2016	2015
PARTICULIERS							
Habitation	298 972 \$						
Consommation et autres	84 939						
Sous-total	383 911 \$	5 778 \$	670 \$	178 \$	247 \$	383 486 \$	364 582 \$
ENTREPRISES							
Commerciales et industrielles	82 908 \$						
Agricoles, forestières et pêcheries	1 498						
Administration et institutions publiques	3 823						
Sous-total	88 229 \$	1 351 \$	548 \$	256 \$	146 \$	87 827 \$	87 475 \$
TOTAL	472 140 \$	7 129 \$	1 218 \$	434 \$	393 \$	471 313 \$	452 057 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS

Au 31 décembre 2016, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 422 948 000 \$, en hausse de 24 954 000 \$ ou de 6,3 % depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ils représentaient 75,6 % du total des dépôts au 31 décembre 2016.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégories de déposant avec les proportions selon le type d'épargne.*

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre	
						2016	2015
Particuliers	40 801 \$	43 984 \$	50 528 \$	58 492 \$	126 085 \$	316 890 \$	307 719 \$
Entreprises	27 848	9 199	24 378	27 545	—	88 970	79 781
Secteur public et autres	8 970	708	3 178	1 218	14	14 088	10 494
TOTAL	77 619 \$	53 891 \$	78 084 \$	87 255 \$	126 099 \$	422 948 \$	397 994 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.



FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux.

Le tableau présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

FONDS PROVINCIAUX	Parts détenues au 31 décembre 2016	Rendement moyen
Caisse centrale Desjardins (CCD)	10 173 141 \$	9,04 %
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(235) \$	— %
Desjardins Capital de risque (INV)	121 148 \$	16,93 %
Desjardins Holding financier (FIN5A)	17 218 680 \$	11,60 %



RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

SURVEILLANCE DES DIMENSIONS ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite. Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

1. Les situations de conflit d'intérêts

Le conseil de surveillance déclare qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

2. Les dépôts et les prêts aux personnes intéressées

La Caisse ne peut accorder aux personnes intéressées, c'est-à-dire un dirigeant ou un employé de la Caisse ou de la Fédération et leurs personnes liées, des conditions plus avantageuses lorsqu'elle accepte un dépôt ou consent du crédit que celles qu'elle effectue dans le cours normal de ses activités.

Au cours de la dernière année, le conseil de surveillance n'a constaté aucune dérogation :

- à la règle déontologique relative aux dépôts acceptés par la Caisse et provenant d'une personne intéressée;
- aux règles déontologiques relatives au crédit consenti aux personnes intéressées ainsi qu'au traitement des situations d'irrégularité relatives à un tel crédit.

Notez que les prêts accordés aux personnes intéressées par la Caisse et ses centres totalisent 2 250 668,59 \$ pour l'exercice écoulé.

3. Les contrats de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse ou ses centres à des personnes visées par le Code

La Caisse et ses centres peuvent conclure un contrat avec des personnes visées par le Code, tels les personnes intéressées, les employés de la Caisse et les gestionnaires des centres et leurs personnes liées, en respectant les conditions prévues à cet effet. À ce titre, ni la Caisse ni ses centres n'ont octroyé de contrat aux personnes visées par le Code de déontologie Desjardins.

SURVEILLANCE DE LA DIMENSION COOPÉRATIVE

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil pour leur contribution ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Isabelle Bittar
Présidente du conseil de surveillance

LES DIRIGEANTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LINDA LAMARRE*	Présidente
MARTIN RICHARD	Vice-président
GÉRALD JENKINS	Secrétaire
SANDRINE BÉDARD*	Administratrice
NATHALIE BERZOSA	Administratrice
FLORENT FORTIER*	Administrateur
MARC-ANDRÉ LEHOUX	Administrateur
ROBERT MIGNAULT	Administrateur
JAMES MORNEAU	Administrateur
MYRIAM LAGUEUX	Dirigeante de la relève

CONSEIL DE SURVEILLANCE

ISABELLE BITTAR	Présidente
SONIA TREMBLAY*	Secrétaire
DENIS LAMOTHE	Conseiller
MAGALI BOIVIN-CALOT	Dirigeante de la relève

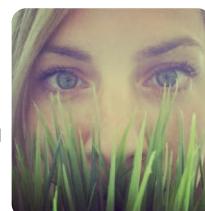
* Dirigeants sortants et rééligibles

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL

Nous certifions que le 16^e rapport annuel de la Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Linda Lamarre
Présidente

Gérald Jenkins
Secrétaire



100 %

 **Desjardins**
Caisse du Mont-Saint-Bruno